

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 25 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ARCIS, Maire de la Commune du Monastier-sur-Gazeille.

Présents : Mrs Michel ARCIS, Alain GALLAND, Mme Agnès MERCIER, Mrs Patrick ROCHE, Sébastien MIALON, Régis LAC, Michel MOUNIER, Mme Chantal GERENTES, Mr Patrick VEY, Mme Janet DARNE, Mrs Philippe CRESPIY, Jean-Paul PANNEFIEU, André NICOLAS, Mme Michèle FOURNEL

Absents représentés : Mr Christophe GIRAUD (représenté par Mr Michel ARCIS), Mme Sandra LHOSTE (représentée par Mr Jean-Paul PANNEFIEU)

Absents : Mmes Laure JOURDAN et Sophie AVOUAC

Mr Régis LAC a été nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 heures.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

Mr le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la dernière séance. Après délibération, le compte-rendu de la séance du 28 mars 2019 est approuvé sans modifications.

Droits de préemption :

- Vente d'une parcelle de terrain bâti sise section C numéros 1502 et de deux parcelles de terrain non bâti sises section C numéros 1500 et 1501 (Crouziols).
- Vente de deux parcelles de terrain non bâti sises section A numéros 2274 et 2276 (Les Prés du Villard)
- Vente d'une parcelle de terrain bâti sise section AC numéro 201 (rue Via Croze)
- Vente d'une parcelle de terrain bâti sise section AB numéro 198 (Place François d'Estaing)
- Vente d'une parcelle de terrain bâti sise section AB numéro 203 (Place du Couvent)

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur les ventes présentées.

Délibérations diverses :

Ligne de trésorerie : Monsieur Le Maire rappelle que la ligne de trésorerie souscrite l'an dernier arrive à son terme et que celle-ci a été totalement remboursée. Il indique qu'il y a lieu de la renouveler pour 2019. Il présente l'offre reçue de la part de la caisse d'Epargne pour un montant de 300 000 € au taux de 0.99 % sur une durée de 365 jours. Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € au taux de 0.99 % et autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces y relatives.

Travaux d'éclairage public – poteau et fils nus Avenue des Ecoles : Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est indispensable de prévoir des travaux d'éclairage public pour remettre aux normes et redresser un poteau situé en face du Collège Laurent Eynac. Il précise que 912 € 64 HT resteraient à la charge de la commune. Il propose de rattacher ces travaux à ceux déjà prévus pour la Place du Couvent et le carrefour d'Intermarché délibéré lors du dernier conseil. Après délibération, le conseil approuve ces travaux et décide donc de modifier la délibération du 28 mars en ce sens.

Réfection des voiries communales 2019 : Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de lancer un appel d'offres pour la réfection des voiries communales pour l'année 2019. Il présente l'estimatif réalisé pour les travaux de voiries au village de Saint Victor, à l'entrée du village de l'Herm et à l'entrée du village du Crouzet de Meyzoux. Ces derniers ne pourront être effectués qu'à condition que le chantier en cours

au niveau des bâtiments desservis soit terminé. Mr le Maire propose donc de mettre cette tranche de travaux en variante. Après délibération, le Conseil autorise Mr le Maire à lancer l'appel d'offres correspondant.

Réfection des voiries du nouveau cimetière : Mr le Maire indique qu'il serait souhaitable de goudronner les voiries du nouveau cimetière (partie C3). Il présente les devis reçus pour cette réalisation avec diverses options. Le conseil municipal estime que, même si cette opération dépasse légèrement le budget prévu, il est préférable de prévoir le goudronnage de l'ensemble des allées, ceci afin de terminer le programme de réfection des voiries des deux cimetières,. Après délibération, le conseil municipal approuve donc le devis de l'entreprise ROMU pour un montant de 19 068.70 € HT et autorise Mr le Maire à lancer ces travaux.

Projet de chaufferie centrale : Mr le Maire propose au conseil de surseoir à cette décision, car des éléments nouveaux sont parvenus tardivement.

Approbation du plan de réhabilitation de la carrière de Lachamp : Mr le Maire rappelle au conseil la délibération prise lors du dernier conseil qui a permis d'approuver la signature de la convention de fin de gestion de la carrière de Lachamp au village du Mont. Il précise que le plan de réhabilitation doit à présent être approuvé par le conseil. Il présente donc le plan transmis par l'entreprise CCV. Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de réhabilitation de la carrière du Mont dans le cadre du projet d'extension et de renouvellement d'exploitation par l'entreprise CCV.

Création des emplois saisonniers pour la saison estivale 2019 : Monsieur Le Maire rappelle qu'il y a lieu comme chaque année de créer les postes saisonniers pour le bon fonctionnement des services techniques et de la piscine municipale. Après délibération, le conseil décide de créer les postes suivants, en précisant que ceux-ci pourront être occupés par plusieurs personnes consécutivement :

- Un poste pour le service technique du 1^{er} juillet au 31 août 2019
- Un poste de surveillant de baignade du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2019
- Un poste d'agent d'accueil et d'entretien du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2019

Questions diverses :

Présentation du rapport sur le diagnostic eau potable : Monsieur le Maire présente au conseil le rapport final rendu par le bureau d'études pour le diagnostic eau potable. Le schéma directeur permet de prévoir des travaux de renouvellement des réseaux sur 20 ans. Mr le Maire propose d'envoyer ce document aux membres du conseil afin que chacun puisse l'examiner attentivement et pouvoir y apporter les modifications nécessaires.

Installation des armoires fibre : Mr le Maire présente au conseil le projet d'installation de nouvelles armoires afin de pouvoir desservir notre commune en réseau fibre. Cinq armoires vont être installées et raccordées aux chambres existantes.

Travaux Place du Couvent : Mr le Maire fait le point sur les travaux de la Place du Couvent interrompus momentanément en raison des découvertes de vestiges lors de la réalisation de l'enfouissement des réseaux. Il précise que les travaux devraient pouvoir reprendre rapidement. Quelques modifications devront être apportées au projet initial : le mur prévu en bas de la place devra être légèrement décalé pour être posé sur les fondations anciennes existantes et les bacs de rétention prévus pour les eaux pluviales devront être supprimés. Les travaux qui ont eu lieu dernièrement ont permis le raccordement des réseaux de la place et de la rue de l'Abbatiale avec les nouveaux réseaux qui avaient été surdimensionnés dans la rue Farget suite aux intempéries de juin 2017. Il termine en indiquant qu'une subvention supplémentaire de 20.000 € a été obtenue pour ces travaux dans le cadre du contrat 43.11.

Appel à solidarité pour la cathédrale de Notre Dame de Paris : Monsieur le Maire donne connaissance au conseil de la demande de l'Association des Maires de France concernant un appel à dons pour la reconstruction de l'Eglise de Notre Dame. Le conseil municipal ne souhaite pas participer à cet appel à don.

Dates diverses :

- **Cérémonie du 8 mai :** messe à 9 heures 30
- **Commission d'ouvertures des plis le 18 mai à 10 heures :** ouverture des plis d'appel d'offres pour la réfection des voiries communales et pour les missions de contrôle technique et de coordination Santé et Protection de la Santé pour la salle des fêtes
- **Elections européennes le 26 mai de 8 heures à 18 heures :** Un planning est mis en place pour ce scrutin.

Prochain Conseil le jeudi 23 mai 2019 à 20 heures 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures et 30 minutes.